

L'an deux mille vingt quatre, le 9 juillet à 19H, le Conseil Municipal s'est tenu au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme DUBOIS Corinne, Maire, en suite de convocation en date du 3 juillet 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Étaient présents :

Mme DUBOIS Corinne, Maire, Mme HERMANT Marie-Pierre et Mr HERBIN Benoit, adjoints, Mme DUSAUTOIR Sandra et Mr PETIT Bruno, conseillers délégués, Mr HOUZIAUX Georges, Mme DELABRE Nadine, Mme OLRY Elisabeth, Mr OBRY Benoit, conseillers municipaux.

Absents excusés :

Mme GODART Sarah ayant donné pouvoir à Mme DUSAUTOIR Sandra. Mme VAN AUDEKERK Bérénice ayant donné pouvoir à Mme DUBOIS Corinne. Mr TILMANT Lucas et Mme CAUDREPLIER Emmanuelle

Il est procédé à l'appel des conseillers municipaux et constaté que les conditions de quorum étaient atteintes. Mr OBRY Benoit est nommé secrétaire de séance.

1. FINANCES COMMUNALES

1.1 Admission en non valeur de 3 actions pour un total de 27,25 €

1.2 Tarifs 2024

- Suite à la révision tarifaire annuelle de la société LYS RESTAURATION, Mme la Maire propose d'adapter les tarifs de la cantine scolaire à compter de la rentrée 09/2024.
- Adaptation des tarifs de rémunération des animateurs du Centre de Loisirs à compter d'octobre 2024. Une prime de 1,52 € brut/jour reste attribuée à chaque titulaire du PSC1. Les stagiaires seront gratifiés de 30€/jour ; les stagiaires en formation BAFA de 50€/jour et les diplômés BAFA seront rémunérés à hauteur de 70€/jour et 33€/ nuit de camping. Pas de changement pour les titulaires du BAFD.
- Les tarifs de participation des familles seront eux-aussi adaptés car trop décalés du coût réel de la prestation. Le coût famille d'une semaine de camping se verra facturé d'un supplément de 65 €/semaine selon QF. Les tarifs de la garderie CDL sont également facturés par tranches de 30 mn.
- Mise à jour des tarifs de location de la salle des fêtes et cimetière

1.3 Mouvements de personnel

Suite au départ en retraite d'un agent, Mme la Maire propose une nouvelle répartition du temps de travail : 2 contrats de 9H et 1 contrat de 6H en CDD. Après en avoir délibéré le conseil accepte à l'unanimité.

2. ADMINISTRATION GENERALE – avis du conseil sur le PLUi

Mme la Maire rappelle le cheminement d'élaboration du PLUi et présente la version définitive pour notre territoire. Mme la Maire détaille notamment le projet d'aménagement à court terme sur la zone 1AUh de 2,18 ha, chemin du Mesnil, avec une densité de 16 logts/ha principalement en maisons individuelles. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité sur ce projet de PLUi.

3. INFORMATIONS DIVERSES

Point sur les travaux en cours ou programmés : columbarium, sécurisation du carrefour rue de Lens / rue de l'Eglise.

En l'absence d'autre question la séance est levée à 19H52